

Bulletin d'information l'ADR

8 juin 2010

Bonjour aux membres et sympathisants de l'ADR,

DÉCISION DE LA COMMISSION SUR LES FINANCES PUBLIQUES : UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION

Nous vous avons demandé votre appui pour que la Commission sur les finances publiques recommande la création d'une table de travail pour étudier le dossier de l'indexation de nos rentes de retraite et que l'ADR fasse partie des représentants aux dossiers. Vos pressions ont porté fruit.

Ce matin, le 8 juin 2010, la Commission sur les finances publiques vient de déposer son rapport suite aux auditions en commission parlementaire des 2 et 3 février dernier. Après avoir entendu différentes associations de retraités dont l'ADR et les centrales syndicales, la Commission a décidé à l'unanimité de recommander la création d'une table de travail pour l'étude des solutions à notre dossier d'indexation des rentes de retraite des retraités des secteurs public et parapublic.

Cette décision est un premier pas dans la bonne direction. Nous voulons remercier les députés pour le geste qu'ils viennent de poser. C'est un premier jalon.

LA VRAIE BATAILLE VIENT DE COMMENCER

Nous devons maintenant resserrer les rangs au sein de l'ADR pour que notre point de vue soit pris en compte. Les membres de l'ADR doivent redoubler d'ardeur pour recruter de nouveaux membres. Plus l'ADR aura de membres, plus son point de vue sera respecté

Nous devons nous rappeler que nous sommes la seule association de retraités qui demande, sans détour, la pleine indexation pour les années de 1982 à **aujourd'hui**. Nous devons contrer ceux qui demandent la demi-indexation, les centrales syndicales qui s'opposent à la présence des retraités dans le dossier ainsi que le gouvernement qui tentera de faire objections à nos revendications.

Malgré tout, forts de votre appui, forts de vos efforts de recrutement et forts de la qualité de nos arguments, nous mettons le train en marche vers l'objectif que nous recherchons : la pleine indexation de nos rentes de retraite.

La table de travail, c'est un outil dont il faut se servir. Nous aurons la possibilité de démontrer que le point de vue de la très large majorité des retraités est en faveur de la pleine indexation, ce n'est pas de la frime.

Les faits

- Il y a deux ans, le gouvernement a créé un comité de travail sur l'évaluation des coûts de l'indexation des rentes de retraite (CTÉCIRR).
- au printemps 2009, la Commission sur les finances publiques a entendu la présentation du rapport de ce comité,
- dès le printemps 2009, l'ADR a demandé d'être entendue par cette Commission,
- depuis le printemps 2009, de façon régulière, vous avez fait pression auprès des députés pour que nous soyons présents à cette commission parlementaire,
- le 2 février 2010, à la Commission sur les finances publiques, l'ADR a démontré que la pleine indexation c'est une revendication qui se défend avec crédibilité, dans l'honneur et dans le respect de la volonté de la majorité des retraités,
- le 10 mai 2010, après coordination avec d'autres associations de retraités, l'ADR, a demandé qu'une table de travail soit formée, à parité avec le gouvernement, des représentants des associations de retraités entendues en Commission parlementaire le 2 février, l'AREQ, l'AQRP, le RRAME et l'ADR pour trouver des solutions à notre dossier de l'indexation des rentes des retraités de l'État,
- depuis le 10 mai, comme à l'habitude, vous avez été nombreux à appuyer cette démarche auprès des députés,
- le 16 mai 2010, l'ADR a rencontré monsieur le président de cette Commission, le député Alain Paquet pour soutenir cette demande de table de travail.
- Le 8 juin 2010, la Commission sur les finances publiques recommande la création de cette table de travail.

Votre support est encore une fois requis

Nous vous invitons à :

- renouveler votre adhésion à l'ADR si ce n'est déjà fait,
- payer votre cotisation par déduction à la CARRA, au coût minime de 2,50 \$/mois, diminuant ainsi nos frais administratifs. Si vous choisissez ce mode de paiement, l'ADR vous fera parvenir gratuitement votre carte permanente plastifiée et votre épinglette ADR,
- intensifier votre travail de recrutement de nouveaux membres. Pour chaque membre que vous recruterez, si vous avez indiqué sur le feuillet d'adhésion que vous êtes le recruteur, vous recevrez 10,00 \$ de l'ADR,
- continuer à répondre à nos appels d'appui, lorsque requis.

Pour toute adhésion à l'ADR, pour tout renouvellement ou tout passage à la CARRA comme mode de paiement de votre cotisation, vous pouvez aller directement sur le site de l'ADR www.adr-quebec.org à l'onglet adhésion et procéder directement.

Votre engagement jumelé au nôtre augmentera nos chances de succès.

Merci pour votre collaboration,

Rodrigue Dubé

Président de l'ADR